

Saint-Pierre le 12 Juillet 1929

Monsieur le Commandant
du Bureau de Recrutement du HAVRE
LE HAVRE (Seine Inférieure)

Mon Commandant.

Je vous adresse de nouveau, ci-joint, ma feuille de renseignements que je vous avais déjà adressée dans le but d'obtenir ma carte de Combattant, et que vous m'avez retournée avec la mention " Introuvable Inc, 1911, 1912, 1913.

En effet je ne dois figurer que dans l'Incorporation 1914, puisque, étant comme tous les St.Pierrais mes compatriotes, exempt du Service militaire en temps de paix, je n'ai été incorporé qu'en 1914 à mon arrivée au Havre, c'est donc dans cette catégorie que vous devez me retrouver.

Par ailleurs tous les renseignements utiles vous sont donnés dans la feuille ci-jointe que j'ai remplie, mais pour faciliter vos recherches je crois devoir ajouter que mon livret porte comme dernière indication, avant ma démobilisation " Loi du 10 Aout 1917.- Déclaré inapte définitif à servir dans une formation d'Infanterie mais apte à servir aux Armées comme C. O. A. - Daté le 5 Octobre 1917 et signé par le Commandant de Recrutement de Rouen.

Je compte, mon Commandant, que la diligence qui convient sera prouvée par vos bureaux pour trouver tous ces renseignements permettant de me faire l'envoi, dans le plus bref délai de ma carte de Combattant, sans que je sois obligé de faire intervenir les délégués de notre Association.

Veillez agréer, Mon Commandant, l'assurance de tout mon respect.

Cambraz Eugène Joseph.

*Approuvé :
Le Président de
l'Association des Anciens Combattants
de St Pierre
Miquelon :
L. J. M.*

BUREAU DE RECRUTEMENT
DU HAVRE

Salut-Victor le 12 Juillet 1929

Fait retour en vous informant que vous êtes
inconnu à notre Bureau malgré de sérieuses
recherches il n'existe aucune trace de votre inscription

3416

HAVRE, le 16 AOUT 1929



[Handwritten signature]

Mon Commandant,

M'avez retourné avec la mention "Intervalle Inc. 1911, 1912, 1913".

En effet je ne dois figurer que dans l'incorporation 1914, puisque, étant comme tous les 82, Hierais, des combattants, exempt du Service militaire en temps de paix, je n'ai été incorporé qu'en 1914 à mon arrivée au Havre, c'est donc dans cette catégorie que vous devez me retrouver.

Par ailleurs lors des renseignements utiles vous sont données dans la feuille de jointe que j'ai remplie, mais pour faciliter vos recherches je dois devoir ajouter que mon livret porte comme dernière indication avant ma démobilisation "J'ai du 10 août 1917 - Déclaré incapte définitif à servir dans une formation d'Infanterie mais apte à servir aux armées comme O. C. A. - Date de 5 Octobre 1917 et signé par le Commandant de Recrutement de Rouen.

Je compte, mon Commandant, sur la diligence qui convient sans pouvoir par vos bureaux, pour trouver tous ces renseignements relatifs à ma carrière d'ancien combattant dans le plus bref délai de ma carte de Combattant, dans que je sois obligé de faire intervenir les délégués de notre association.

Veuillez agréer, mon Commandant, mes salutations